



Déclaration liminaire FSU12 à la FSSSCT du 20 juin 2024

Madame la Présidente,
Monsieur le Secrétaire Général
Mesdames et Messieurs les membres de la FSSSCT de l'Aveyron

Cette instance de la Formation spécialisée en santé, sécurité, et conditions de travail se tient alors que notre démocratie tangué face à la montée de l'extrême-droite et aux décisions anti-démocratiques de notre exécutif, qui n'ont cessé de fragiliser notre régime en refusant d'écouter le mouvement social et syndical, notamment au cours de la contestation de la réforme des retraites.

Les ministres, les annonces, les chantiers, les réformes se succèdent, de manière incessante au mépris des personnels. Le « choc des savoirs » en est une triste et révoltante illustration pour nos collègues et leurs élèves. Cette réforme vise à en finir résolument avec l'ambition d'un collège démocratique pour toutes, pour tous pour lui substituer un collège du tri et de la ségrégation scolaire et sociale.

Le 1^{er} degré n'en est pas épargné avec la labellisation des manuels scolaires, les évaluations nationales imposées du CP au CM2, la demande de tri des élèves en fin de CM2 pour permettre la mise en place des groupes de niveaux dès l'entrée en 6^{ème}...

En termes de RPS, et si on se réfère au guide de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité), les conséquences peuvent être redoutables du fait de la non « adéquation des objectifs de travail avec les moyens et les responsabilités alloués », de la perte d'« autonomie dans la tâche » et en terme de « qualité empêchée » et de conflits de valeurs . Par ailleurs, cette mise en place à marche forcée risquera d'accroître les « tensions avec le public ».

Pour défendre l'École publique, l'accès à une culture commune pour tous les élèves, la liberté pédagogique et les conditions de travail, nous demandons l'abandon de ce projet de réforme et un investissement massif pour l'École publique et au bénéfice de tous les élèves.

La mise en place du « Choc des savoirs » est programmée alors que les personnels sont déjà en grande souffrance et ce, depuis plusieurs années, comme en témoignent 90 % des signalements sur le RSST pour des risques psycho-sociaux .

Un nombre croissant de situations problématiques est signalé par des enseignant·es et des AESH épuisé·es. Le manque criant de moyens dédiés à l'école inclusive est, depuis plusieurs années, à l'origine des difficultés qui pèsent au quotidien sur l'ensemble des personnels d'éducation. Il est source de souffrance au travail et dégrade fortement les conditions. Des enseignant·es et des AESH subissent des crises d'élèves eux-mêmes en souffrance et se confrontent au quotidien à des cris, des insultes, des coups sans réels moyens dans un contexte de RASED réduits à peau de chagrin, de CMP et CMPP

débordés, de désert médical dans l'accès aux soins. A la lecture de ces signalements sur le RSST, nous sommes révoltés, inquiets des conditions de travail inacceptables qui entraînent une souffrance au travail et sont susceptibles d'impacter la santé physique ou mentale des personnels.

L'inclusion continue à marche forcée malgré les nombreux signaux d'alerte lancés par nos collègues. **Quand le ministère va-t-il enfin daigner écouter ces personnels, prendre les mesures nécessaires et allouer les moyens adéquats à une véritable politique éducative d'inclusion ?**

Cette problématique révèle le manque de soutien, d'attention, de protection de l'administration envers ses personnels. Des situations hautement préoccupantes se multiplient dans notre département comme ailleurs. Des familles n'hésitent plus à agresser verbalement ou physiquement les personnels voire « à prendre le pouvoir » sans que rien ne soit fait pour mettre un terme à cette situation qui, parfois, met à mal toute une équipe. Même la communication rédigée par les membres de la FSSSCT12, destinée à rappeler le respect qui incombe aux usager·es des écoles et des établissements scolaires vis à vis des personnels, est en standby parce que le recteur doit donner son accord à l'affichage de cet écrit et qu'il ne l'a toujours pas fait.

Autre problématique : comment peut-on continuer à se rendre sereinement à l'école ou dans son établissement scolaire alors qu'un ou plusieurs membres d'une équipe enseignante ont été victimes de propos diffamatoires tenus par une famille dans la presse ou par des journalistes qui ne mesurent pas la portée de leurs écrits ? A aucun moment, notre hiérarchie ne défend ses agents en effectuant un droit de réponse dans la presse et en portant plainte pour propos diffamatoires !!!

Enfin, nos collègues directrices et directeurs vivent parfois des situations tendues, voire conflictuelles avec des élu·es qui imposent leur diktat, n'hésitant pas à bafouer le règlement départemental de l'Education Nationale. Là aussi, ces personnels se sentent désavoués alors qu'elles et ils sont dans leurs bons droits.

L'éducation Nationale n'apporte aucune solution adaptée à toutes ces situations qui génèrent de nombreux RPS, pourtant l'article L4121-1 du code du travail précise que l'employeur « prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs ».

L'école a besoin d'être soignée pour faire face aux défis majeurs de notre société, en particulier en ce qui concerne la cohésion sociale, l'inclusion et le changement climatique. Elle a besoin de voir l'ambition des personnels partagée par une administration et un pouvoir qui la protègent : celle d'une élévation culturelle pour tous·tes, celle de faire de tous·tes les élèves des citoyen·nes éclairé·es face aux divers obscurantismes qui s'annoncent.

La délégation FSU continue de porter la nécessaire prévention des risques en milieu professionnel pour tous les personnels, dans un contexte où le cadre de nos métiers subit des évolutions au gré des agendas politiques et des politiques libérales qui se succèdent.